

Aléo Prévention
N° SIRET 501 459 424 00021
N°TVA FR 46 501 459 424
Forme Juridique SASU
Capital Social 10 000 Euros
N° déclaration DIRECCTE 52 44 05 415 44
6 Rue Maryse Hilsz, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire

Facture

INV-014531

Solde dû
€378,00

Facturer à
Groupe IP
21 Avenue de PENHOET
SAINT NAZAIRE
44600
France

Date de facture : 24/04/2026
Conditions : Payable à réception
Date d'échéance : 24/04/2026
N° de bon de commande : 2026-04-0110
TYPE DE PRODUIT : 1675_CACES R484

#	Article & Description	Quantité	Taux	Montant
1	R484 / Formation initiale CACES R484 / Catégorie 1 Nom du candidat : Alexis DAVID N° SIRET: 49280090900037 Date de la session : 23/04/2026 - 24/04/2026 Nombre d'heures prévues : 14h Nombre d'heures effectuées 14h Lieu : PONTCHATEAU	1,00 Candidat (s)	315,00	315,00
Sous-total				315,00
TVA 20% (20%)				63,00
Total				€378,00
Solde dû				€378,00

Merci de votre confiance.

Merci d'indiquer le numéro suivant "INV-014531" dans le libellé de votre virement

Banque : Caisse d'épargne - Bretagne Pays de la Loire
IBAN : FR76 1444 5004 0008 1033 9697 256
BIC : CEPAFRPP444
RIB : 4445 00400 08103396972 56 CE BRETAGNE PAYS DE LOIRE
Agence de domiciliation : ENTREPRISE NANTES - 180 TER ROUTE DE VANNES - 44700 ORVAULT

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).